

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NEUF BERQUIN**

SEANCE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuf Berquin, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge OLIVIER, Maire.

Date de convocation : 05/06/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 15

- Présents : 11

- Votants : 14

Présents : Philippe BERTIN, Patricia BROUCQSAULT, Maxime CREPIN, Samuel DASSONNEVILLE, Francis DURTESTE, Stéphanie HUCHETTE, Marie-France LOGIE, Serge OLIVIER, Sylvain PETITPREZ, Franck QUAGEBEUR, Armelle SIMAO

Excusés et procurations : Jacqueline DELARRE à Marie-France LOGIE, Virginie DAL LAMOOT à Samuel DASSONNEVILLE, Elodie KIEKEN à Sylvain PETITPREZ

Absente : Julienne BERTELOOT

Secrétaire de séance : Sylvain PETITPREZ

N° 2025-22 : TARIFS DES ACCUEILS (MATIN ET SOIR) DURANT LE TEMPS PERISCOLAIRE ET LE TEMPS EXTRASCOLAIRE 2025-2026

La séance est ouverte ;

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal de NEUF BERQUIN,

DELIBERE

Les tarifs de l'accueil du matin et du soir pendant le temps périscolaire et le temps extrascolaire (péricentre) pour l'année scolaire 2025/2026 applicables à partir du 1^{er} septembre 2025 sont établis comme suit :

Tarifs	Catégories	NEUF BERQUINOIS La demi-heure	EXTERIEURS La demi-heure
A	- Familles ayant un quotient familial supérieur à 901 euros. - Familles n'ayant pas fourni leur attestation de paiement CAF.	1,00 €	1.10 €
B	- Familles dont le quotient familial se situe entre 701 euros et 900 euros.	0,80 €	1.00 €
C	- Familles dont le quotient familial est inférieur à 700 euros.	0,50 €	0.50 €

Le tarif est dégressif selon le nombre d'enfants d'une même famille inscrits, dans les conditions suivantes :

- Pour un premier enfant inscrit au tarif normal ou réduit, les enfants suivants bénéficient de la tranche tarifaire immédiatement inférieure.

Adopté à l'unanimité, 1 abstention Francis DURTESTE

Certifiée exécutoire,

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Dunkerque le 12/06/2025
et de la publication le 12/06/2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Neuf Berquin

Serge OLIVIER



Le Secrétaire de Séance

Sylvain PETITPREZ